



07
23

LIVRET D'ENTRETIEN ET GARANTIES

À DESTINATION DU L'UTILISATEUR FINAL



DÉTAIL DES GARANTIES ALF PRODUCTIONS

DURÉES DE GARANTIE

Étanchéité dormant et ouvrant	10 ANS
Tenue mécanique des profils	10 ANS
Vitrages	10 ANS
Arrachement des paumelles	10 ANS
Laquage sur aluminium	10 ANS
Volet roulant (coffre et coulisses)	10 ANS
Quincaillerie	2 ANS

LES EXCLUSIONS DE GARANTIE

- Dégradation du produit durant le chantier.
- Les défauts visibles non déclarés lors de la livraison du produit (Les produits doivent impérativement être contrôlés lors de la livraison et en présence du chauffeur. Les réserves doivent être stipulées sur le bon de livraison. Toutes les réclamations ultérieures telles que les rayures ou les coups ne pourront être acceptées).
- Les menuiseries posées sont considérées comme acceptées.
- L'absence de respect des prescriptions de pose et des règles de l'art (DTU 36.1 et 5, 37.1 et 5, 39...).
- L'absence d'entretien ou entretien différent de celui que nous préconisons.
- Défaut consécutif à une mauvaise utilisation du produit.
- Les anomalies admises par les tolérances de fabrication et de pose, fixées par les normes françaises et européennes.
- Les produits modifiés ou réparés par des personnes non habilitées ou par des pièces différentes du produit de base.
- Démontage et réinstallations des produits.
- Les désordres survenus suite à des conditions climatiques exceptionnelles.
- Défaut de réglage lors de la pose.
- Défaut de laquage admis par l'ADAL.
- Défaut consécutif à des contacts avec des produits corrosifs (ciment, enduit, plâtre...)
- Produit posé dans un environnement agressif tel que le bord de mer, piscine, etc...

En cas d'intervention de notre service SAV, alors que les conditions de pose ou d'entretien ne sont pas respectées, ou pour des motifs qui sont exclus de la garantie, nous procéderons à la facturation de l'intervention.

DÉLAI DE DISPONIBILITÉS DES PIÈCES DÉTACHÉES

Conformément à l'article L111-3 du code de la consommation, les pièces détachées identiques ou équivalentes à la pièce d'origine sont disponibles au minimum pendant toute la période de garantie de la menuiserie.